MÉTIERS DU BÂTIMENT | TRAVAUX PUBLIC

MÉTIERS DU GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE





EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire du BTS Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique est un technicien supérieur spécialisé dans les relevés d'environnements existants, urbains, périurbains ou ruraux (extérieurs comme intérieurs).

Après avoir capturé la réalité du terrain en 3D, il élabore des modèles numériques tridimensionnels renseignés à partir des relevés effectués ou par conception assistée par ordinateur à partir de documents projets (bâtiments, ouvrages d'art, etc.).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- · Capturer la réalité du terrain en 3D.
- · Élaborer des modèles numériques tridimensionnels.
- · Rendre compte d'un état des lieux avant ou après un projet.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- · Cartographe.
- · Dessinateur-projeteur.
- · Géomaticien.
- Géomètre-topographe.
- · Géomètre-expert.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat STI2D, professionnel ou S.
- Être âgé 30 de moins de ans OH sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 6 périodes de 2 à 4 semaines en centre de formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel: 1400h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP: RNCP37707

Date d'enregistrement de la certification : 26-06-2023







SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du bâtiment de Sillac - 16000 ANGOULEME Tel: 05.45.91.37.77.

POURSUITE D'ÉTUDES

- · Licence professionnelle (cartographie, topographie et système d'information géographique).
- · Formation complémentaire (classe préparatoire géomètretopographe).
- · École d'ingénieurs (ESGT, INSA, ESTP, CESI, EICNAM).

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 9737€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

^{*} Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2023-2024

· Taux de présentation aux examens : NC

· Réussite aux examens : NC

· Taux d'insertion : NC

· Taux de poursuite d'étude : NC

• Taux d'insertion global dans l'emploi : NC

• Taux d'insertion dans le métier visé : NC

• Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr



